

**ENERGIES
DU SENTERRE**
MANDAT de Prélèvement SEPA

Référence unique du Mandat : Version 1

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Energies du Senterre à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Energies du Senterre. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Client Payeur N°

Votre Nom : CIDS

Votre adresse : 4 bis av. des genêts ZI Les Fenêres
23490 CE MUY
FRANCE

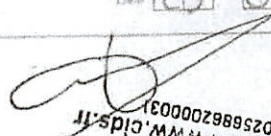
Les coordonnées de votre compte : FR76 3007 7049 3221 9456 0020 078
BNCTFR21

Nom du créancier : Energies du Senterre

I.C.S. : FR1806528
32 FAUBOURG DE BRETAGNE
80200 PERONNE
FRANCE

Type de paiement : Prélèvement à la facture ☒ (Cochez votre choix)

Signé à : Le Muy Date : 23 09 2020

Signature(s) : 

Informations relatives au contrat entre la créancier et le débiteur :

Code identifiant du débiteur : CIDS

Taux d'abaissement pour le compte duquel le paiement est effectué ou différent du débiteur précédent : 0

Contrat concerné : 0

A retourner à : Energies du Senterre
32 FAUBOURG DE BRETAGNE
80200 PERONNE

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier

1. Le créancier ne pourra pas enlever les 15 caractères.
2. Cette ligne a une longueur maximum de 31 caractères.

A NOUS RETOURNER ACCOMPAGNE D'UN RIB